



Remplacement serrure 3 points par serrure 1 point

Par **zoreol**, le **14/06/2017** à **22:59**

Bonjour, je suis locataire depuis le 1er janvier 2013 d'une maison individuelle. Il y à 1 mois maintenant que ma poignée de porte est "branlante". Sur cette porte, je graisse les gonds, et les clefs 3 fois par an. J'ai demandé au propriétaire (radin comme pas permis) qu'il fasse intervenir son "homme à tout faire", un monsieur touche à tout en somme, pour régler ce problème de poignée de porte d'entrée. La porte étant si vieille, et la poignée introuvable en 2017, les 2 acolytes s'étaient résignés à enfin changer cette porte mais, apparemment en 2 magasins, ils n'en ont trouvé aucune aux bonnes dimensions...en meme temps, en allant chez Leroy Merlin et Bricorama...fallait pas s'attendre à ce qu'ils trouvent. Perso, j'ai trouvé en 5 minutes sur le net chez Lapeyre Porte de la Villette 75... Finalement le touche à tout est revenu seul et a bidouillé une serrure de porte d'intérieur et l'a mit à la place de la serrure 3 points que j'avais...Je lui suggère que cette serrure est une serrure de porte d'intérieure et ne sera certainement pas acceptée par mon assurance, et qu'en cas d'effraction, je l'aurais dans l'os. De plus, le barillet ressort à l'extérieur de presque 2 cm côté extérieure de la porte, et naturellement, le barillet est à raz côté salon [smile33]. Super pour les cambrioleurs. Il me rétorque que c'est bien une serrure de

porte d'entrée. Je lui fai remarqué que la serrure permet 2 tours de clefs, mais qu'une fois la porte fermée, on ne peut faire qu'un tour de clé...

Blazé, il est parti sans un au revoir et en laissant toute les saletés. J'appelle le propriétaire, lui expose le problème, et celui-ci de me répondre plein d'aplomb: "si vous les installez vous même, je vous paye les 2 verrous supplémentaires"...je ne sais plus si je dois rire de la situation ou exploser.

Ma question est: l'installation de 2 verrous supplémentaires équivaut-il à la serrure 3 points que j'avais. Et si je venais à les installer, serais-je couvert par l'assurance, n'étant pas passé par un professionnel pour l'intervention.

Merci d'avance, Mesdames Messieurs.

Zo-reol